

## L'ANCIENNE [MANUFACTURE D'ALLUMETTES] D'AUBERVILLIERS



33. AUBERVILLIERS — Usine des Allumettes  
Sortie des Ateliers



Depuis 1967 : La Documentation française



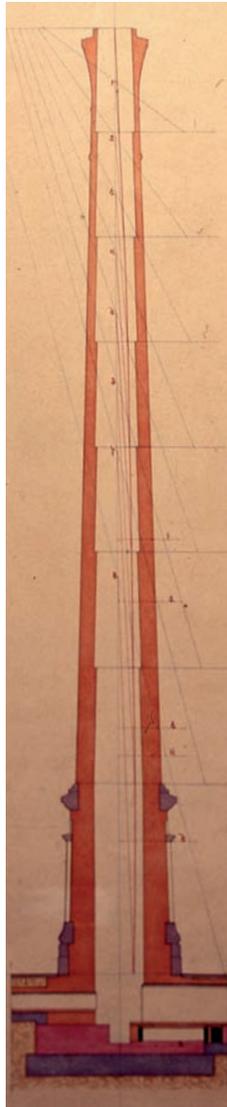
## UNE CHEMINÉE

# [MONUMENT HISTORIQUE]

**Par arrêté en date du 7 avril 2005, la cheminée de l'ancienne manufacture d'allumettes au 124 rue Henri-Barbusse à Aubervilliers a été protégée au titre des monuments historiques.**

Considérée en 1904, à l'époque de sa construction, comme l'une des plus belles cheminées d'Europe, elle domine du haut de ses quarante-cinq mètres un site d'où l'industrie s'est retirée depuis les années 1960. Les ateliers et magasins qu'elle surplombe, s'échelonnant du début du XX<sup>e</sup> siècle à la fin des années 1950, sont occupés de nos jours pour partie par la Poste et pour partie par La Documentation française. C'est l'une des dernières hautes cheminées encore debout dans un département qui en a compté des centaines. Elle est visible de loin, ponctuant les paysages et marquant la mémoire de cette banlieue formée par l'industrie.

Si elle est haute, c'est parce que, comme toute cheminée d'usine, sa hauteur même servait à créer le tirage dans les chaudières des machines à vapeur, faisant tourner des appareils mécaniques mais aussi, à Aubervilliers, des générateurs électriques. Calculée pour résister aux pressions du vent – sa maçonnerie de brique, de meulière et de pierre de taille



pèse 1 220 tonnes –, elle servait également à rejeter loin dans l'atmosphère non seulement les fumées de charbon mais d'autres fumées encore, "jaunes, très lourdes et absolument suffocantes", selon des plaintes du voisinage.

Si elle est belle, avec son piédestal et son chapiteau appareillés de motifs géométriques en briques rouges et blanches, c'est que, dessinée par des ingénieurs polytechniciens au service d'une industrie monopolisée par l'État, elle signalait une manufacture qui se voulait modèle, conçue d'un trait, savamment et symétriquement ordonnée, éclairée à l'électricité, chauffée à la vapeur, dotée de machines "continues" d'invention toute récente et devant tourner la page sur un chapitre dramatique de maladies professionnelles et de grèves retentissantes.

**1. Cheminée, épure, décembre 1902** (archives de La Documentation française).

# L'ALLUMETTE [CHIMIQUE],

## UN FEU NOUVEAU

**Feu instantané à la portée de tous, " la démocratisation du don de Prométhée ", l'allumette chimique est l'une des inventions majeures du XIX<sup>e</sup> siècle.**



**2. Aquarelle d'E. Hellé vers 1878** (*Flammes et Fumées*, n° 82, été 1979).

L'allumette, un bout de bois sec trempé à son extrémité dans du soufre, est connue depuis l'Antiquité. Mais l'allumette chimique qui sert à *produire* du feu, et pas simplement à le transporter d'un corps déjà en combustion, est une nouveauté qui ne se propage qu'au cours des années 1830. L'invention consistait en celle d'une pâte mélangeant, avec d'autres produits (gomme arabique, matières colorantes, sable fin ou verre pilé), un agent comburant - le chlorate de potasse - et un agent combustible - le phosphore blanc - fabriqué industriellement à partir d'os calcinés. Par trempage, cette pâte chimique formait le bouton de l'allumette, s'enflammant par frottement sur toute surface rugueuse, même l'étoffe d'un pantalon.

Presque anonyme - attribuée par les uns à un droguiste anglais, par d'autres à un étudiant franc-comtois -, l'invention rencontre un vif succès auprès des consommateurs de toutes les classes, en ville et à la campagne, remisant rapidement au rayon des antiquités l'appareillage peu commode requis jusqu'alors pour faire du

feu : briquet en acier, silex et amadou. Son succès se mesure à la multiplication de brevets déposés à partir des années 1840, notamment pour des procédés de débitage des tiges de bois, et par le nombre d'industriels qui se lancent dans sa fabrication. Une enquête de 1847 en dénombre 43 à Paris, employant environ 700 ouvriers. Mais cette statistique ne concerne que les douze arrondissements de la capitale d'avant 1860, ne prenant en compte ni les petits ateliers familiaux ni les fabriques plus importantes qui commençaient à s'établir en dehors de la ville.



### **3. Trempage des allumettes chimiques opéré à la main**

Louis Figuier "Le phosphore et les allumettes chimiques"; *Les merveilles de l'industrie ou description des principales industries modernes*, tome 3, Paris, 1875.

## UNE [INDUSTRIE DE BANLIEUE], PANTIN ET AUBERVILLIERS

**En raison des dangers d'explosion ou d'incendie, la loi de 1810 relative aux manufactures et ateliers insalubres, incommodes ou dangereux s'appliquait aux fabriques d'allumettes.**

Leur installation n'était autorisée qu'éloignée des habitations particulières et après une enquête publique dite de *commodo et incommodo*. De ce fait, des fabricants de Paris ou de La Villette se mettaient à la recherche de terrains isolés, et moins chers, dans les communes limitrophes de Paris. Trois fabriques d'allumettes sont attestées à Pantin dès les années 1850, celle du sieur Cornu, celle du sieur Gay et celle des sieurs Lancastets et Rimailho, autorisée en 1858 – avec emploi d'appareils à vapeur – sur la route d'Aubervilliers, l'actuelle avenue Édouard-Vaillant dans le quartier des Quatre-Chemins.

À Aubervilliers, une autorisation préfectorale est donnée le 12 septembre 1867 à la Dame Veuve Lequin, née Bouvier et dite Delabarre, domiciliée rue de Flandre à La Villette, pour établir une fabrique d'allumettes au lieu-dit La Motte, rue du Vivier (rue Henri-Barbusse depuis 1945).



**4. Portefeuille d'allumettes de la fabrique Rimailho frères à Pantin**

C'est cet établissement qui est à l'origine de la manufacture actuelle, entièrement reconstruite à partir de 1902.

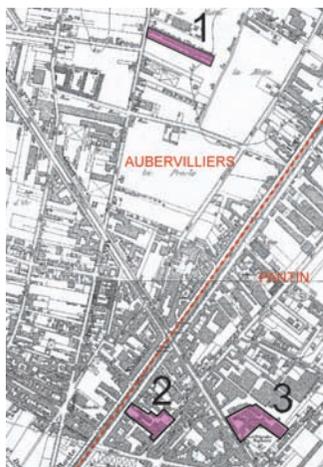
Nous ne savons pas grand-chose de sa configuration primitive, sauf qu'elle était effectivement isolée des habitations. Clos de murs, une maison d'habitation et une douzaine d'ateliers et hangars couvraient 4 300 m<sup>2</sup> d'un terrain de 5 000 m<sup>2</sup>, une parcelle en "lanière" comme celles qui l'avoisinaient, encore vouées à la culture maraîchère et aux arbres fruitiers. Nous savons aussi qu'en 1872 cette fabrique Delabarre employait 80 personnes : 20 hommes, 20 femmes et 40 enfants.

### **5. Pantin, Manufacture d'Allumettes, carte postale, début du XX<sup>e</sup> siècle**

Le bâtiment sur la rue servait de logement pour une trentaine de membres du personnel, contremaîtres ou ouvriers de la section des machines. Comme les ateliers qui se déployaient derrière, il a été démolit au début des années 1960, cédant la place au groupe scolaire Jean-Lolive.

## L'ALLUMETTE [SUPPORT FISCAL]

**Au lendemain de la guerre franco-allemande et de la Commune, le gouvernement d'Adolphe Thiers décide de créer un impôt sur les allumettes.**



### 6. Le quartier des Quatre-Chemins vers 1900

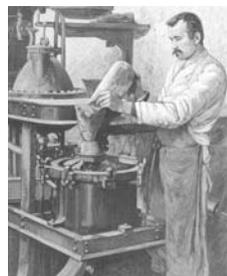
1. Manufacture d'Aubervilliers. 2. Site de Sainte-Marguerite à Pantin. 3. Manufacture de Pantin (rue d'Aubervilliers).

Perçu au moyen d'une vignette collée sur les boîtes, cet impôt, institué par la loi du 4 septembre 1871, faisait partie d'une série de mesures fiscales destinées à faire face aux charges laissées par la guerre et par l'indemnité à payer à l'Allemagne. Le 2 août 1872, une nouvelle loi fit de la fabrication et de la vente des allumettes chimiques un monopole d'État. Toutes les fabriques existantes - plus d'un millier sur l'ensemble du territoire - furent expropriées. Pour leur usine de Pantin, d'une superficie de 8 300 m<sup>2</sup>, les frères Rimailho auraient touché 1 180 000 francs d'indemnité ; le fils Lequin reçut 380 000 francs pour la fabrique d'Aubervilliers.

Afin d'éviter la création de postes de fonctionnaires, l'État choisit de concéder

l'exploitation du monopole à une compagnie privée, moyennant une redevance fixe basée sur la vente annuelle de 40 milliards d'allumettes. Cette Compagnie générale des Allumettes chimiques conserva une douzaine de sites de production, parmi lesquels les deux usines de Pantin et d'Aubervilliers, réunies alors en une seule direction. Celle-ci est complétée en 1880 par l'achat d'une ancienne distillerie située à Pantin, entre la rue Sainte-Marguerite et la route de Flandre (actuelle avenue Jean-Jaurès) et transformée en siège des trois établissements. L'ensemble est le plus important du pays, produisant 13 milliards d'allumettes sur les 27 milliards fabriqués par la Compagnie en 1887. La fabrication restait en grande partie manuelle. Les tiges de bois étaient d'abord serrées dans des presses, contenant chacune un millier d'allumettes "blanches", espacées les unes des autres en vue de leur "chimicage", c'est-à-dire leur trempage d'abord dans un bain de soufre et ensuite dans la pâte chimique. Après séchage, les presses étaient "dégarnies" et les allumettes finies rangées dans des boîtes ou portefeuilles en carton.

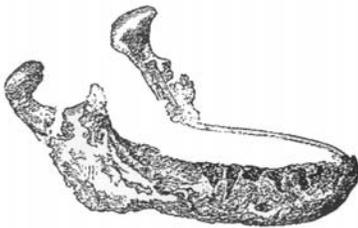
**7. Machines à faire la pâte** (L'illustration, 13 avril 1895).



## UNE INDUSTRIE [TRÈS INSALUBRE]

**Dans les ateliers, les prises de feu étaient fréquentes mais rarement graves. En revanche, les émanations âcres et vénéneuses du phosphore blanc rendaient le travail extrêmement malsain.**

Absorbées par les ouvriers, dont l'haleine et les urines devenaient phosphorescentes, ces vapeurs étaient à l'origine de ce qu'ils appelaient le "mal chimique", une maladie parfois mortelle et pouvant occasionner d'atroces mutilations. Les mâchoires nécrosées de ses victimes se détachaient par fragments noirâtres au milieu de plaies et d'abcès.



**8. Maxillaire inférieur d'une ouvrière allumettière morte de la nécrose phosphorée en 1870** (*Gazette des Hopitaux*, 22 juillet 1871).

Les allumettes de sûreté, inventées en 1852 par l'industriel suédois Johan Lundström et fabriquées à Lyon par les Coignet, principaux fournisseurs français de phosphore, supprimaient tout risque en remplaçant le phosphore blanc par l'inoffensif phosphore rouge. Mais, nécessitant un frottoir spécial sur la boîte, ces allumettes dites hygiéniques ou suédoises ne prenaient pas auprès des consommateurs.

Au cours des années 1880, les conditions de travail à Pantin-Aubervilliers commençaient à émouvoir l'opinion au-delà du monde des médecins et hygiénistes.

Craignant que sa concession ne soit pas renouvelée, la Compagnie n'investissait que peu dans la modernisation de l'outillage et l'assainissement des ateliers, se mobilisant plutôt dans la poursuite des fabrications clandestines qui avaient éclo un peu partout depuis la création de l'impôt. Ses propres produits étaient d'une inflammabilité notoire, la faisant traiter, sur les boulevards, de "Compagnie des bouts de bois contre l'incendie". Fin 1889, le ministre des Finances résilia sa concession, confiant le monopole à la Direction générale des Manufactures de l'État, déjà chargée de l'exploitation du monopole des tabacs. Au nom de l'État, cette administration reprit possession des usines de Pantin et d'Aubervilliers, ainsi que d'autres usines à Marseille, Bordeaux, Trélazé (Maine-et-Loire) et Saintines (Oise). En 1892, une manufacture neuve fut mise en chantier à Aix-en-Provence.

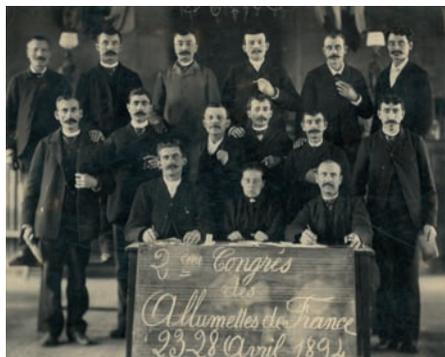


**9. Les Allumettes, carte postale début du XX<sup>e</sup> siècle**  
À gauche, les allumettes de la Régie, à droite les allumettes de Contrebande.

## ALLUMETTIERS [EN GRÈVE]

**Soutenus par leurs camarades des tabacs, les allumettiers de Pantin-Aubervilliers fondèrent un syndicat en 1892, regroupant presque tout le personnel : 500 femmes et 170 hommes.**

Fin 1892, un premier congrès national fédéra les syndicats de toutes les manufactures. Au printemps 1893, partie de Pantin, une grève générale fit cesser le travail pendant deux semaines. Deuxième grève, plus dure, du 28 mars au 2 mai 1895 : les allumettiers, notait



**10. Les délégués au deuxième congrès national des ouvriers et ouvrières des manufactures d'allumettes de France, tenu à Pantin-Aubervilliers, 23-28 Avril 1894**

une certaine presse, étaient prompts à s'enflammer. Derrière les revendications - augmentation des salaires, suppression des amendes, renvoi des contremaîtres de l'ancienne compagnie, création de crèches et de salles de bains, abandon du phosphore blanc - se profile un autre enjeu : l'autorité du syndicat face au nouveau patron, l'État républicain et son ministre des Finances. Ce n'est qu'au cours de la seconde grève qu'est enfin annoncée la création d'une commission chargée d'étudier la suppression du phosphore blanc.

Si l'histoire ne retient guère les noms des délégués - Ernest Deroy, Jacques Aschbacher...-, elle connaît bien celui de Léon Jouhaux, entré à Aubervilliers comme metteur en presse en août 1895. D'après les registres du personnel, où l'on retrouve aussi son père, manœuvre à la manufacture de 1890 à 1899, Jouhaux aurait travaillé 1 907 jours à Aubervilliers : "*Travail* - médiocre ; "*Conduite* - mauvaise ; "*Caractère* - mauvais".

Rue Sainte-Marguerite, au siège des trois établissements, deux ingénieurs de l'administration, Henri Sévène et Émile-David Cahen, parvinrent en 1898 à mettre au point une nouvelle pâte au sesquisulfure de phosphore, permettant la fabrication sans danger des allumettes préférées par les consommateurs, s'enflammant sur n'importe quelle surface. L'élimination du phosphore blanc dans les manufactures françaises put intervenir la même année ; en 1906, la convention de Berne interdisait son emploi dans plusieurs pays européens.



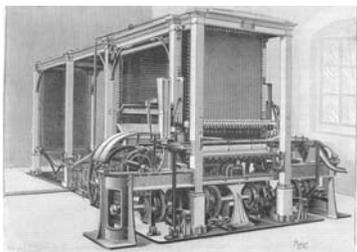
**11. Léon Jouhaux (1879-1954)**

Secrétaire général de la CGT, président de la CGT-FO après la Deuxième guerre et prix Nobel de la Paix en 1951.

## NAISSANCE D'UNE

# [MANUFACTURE MODÈLE]

**De 1902 à 1904, la fabrique Delabarre est rasée et remplacée par une manufacture neuve.**

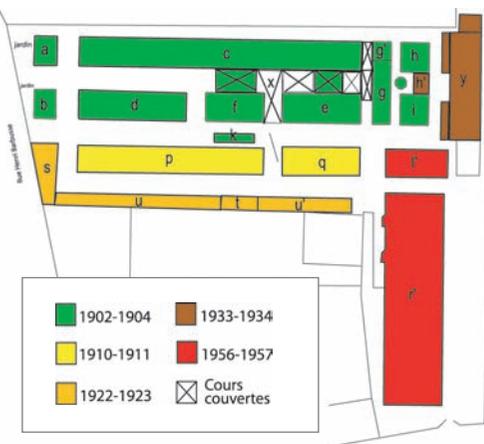


**12. La machine continue Sévène et Cahen**  
(*La Nature*, 3 décembre 1904).

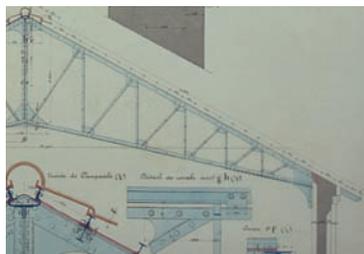
Toujours dans un but d'assainir le travail, Sévène et Cahen avaient conçu une machine effectuant en vase clos toutes les opérations de fabrication et d'emboîtage des allumettes. La pâte au "sesqui" supprimant les risques d'intoxication, le vitrage étanche devint inutile. Mais la machine continue, inspirée d'un modèle américain dont l'administration avait envisagé l'achat en 1896, était au point, pouvant débiter 2,5 millions d'allumettes par journée de travail de dix heures. Objet d'un premier brevet d'invention en juin 1897, elle fut exposée en 1900 dans le pavillon des Manufactures de l'État.

C'est l'installation de seize de ces machines "SC" qui commande la reconstruction de la manufacture, préparée dès 1895 par l'acquisition, au nord, d'un terrain de 6 400 m<sup>2</sup> ensemencé en luzerne. Autorisés par une loi du 5 février 1901, les travaux sont dus au service central des constructions des Manufactures de l'État, dirigé par l'ingénieur Tiburce Clugnet.

Derrière la grille et le portail d'entrée, deux pavillons identiques (A et B) comportent des vestiaires, une loge de concierge et des bureaux, avec des appartements à l'étage pour le directeur et pour l'ingénieur. Conformément aux prescriptions du Conseil de salubrité de la Seine, les ateliers de fabrication sont en rez-de-chaussée, leur longueur dictée par celle de la parcelle, leur largeur, de 15 mètres, étant celle habituellement adoptée par le service central pour les bâtiments d'exploitation des manufactures de l'État. Le bâtiment C abritait les seize machines, alignées transversalement. Une zone centrale, située en face du magasin des produits fabriqués, était réservée au paquetage. Par-dessus une conduite de ventilation rejoignant la cheminée, un tunnel de service court sur 150 mètres



**13. Plan de la manufacture d'Aubervilliers en 1957, montrant les campagnes de construction successives**



**14. Détail du dessin de la charpente métallique de l'atelier C, avril 1903**

sous toute la longueur de ce bâtiment, mettant à l'abri l'arbre de transmission de force motrice et les courroies reliées aux machines par en dessous.

Séparés les uns des autres pour éviter la propagation d'incendies, les trois bâtiments parallèles à l'atelier des machines continues servaient de magasins d'approvisionnement en allumettes blanches (D et E) et de magasin de produits fabriqués (F). De conception identique, ateliers et magasins sont édifiés en maçonnerie de briques sur un soubassement de pierre, les baies rectangulaires surmontées de linteaux métalliques venant des aciéries de Longwy. Les toitures à deux pans, couvertes en tuiles mécaniques de Montchanin, sont ponctuées de lanternons de ventilation et portées par de légères fermes métalliques empruntées au catalogue du Creusot de 1895.

Au fond, dans l'axe de l'allée centrale, la cheminée se dresse au milieu d'un quartier de bâtiments techniques : machines motrices, chaudières, dynamos et atelier de réparations (G), laboratoire de préparation des pâtes (H), forge et magasin des produits chimiques (I), fosses à charbon (M) et bains-douches (L). Outre les motifs décoratifs sur

les murs en brique, on remarque partout le monogramme formé d'un 'M' et deux 'A', répété sur les cuvettes en fonte des tuyaux de descente et sur les rives en terre cuite des pignons des ateliers.



**15. Cuvette en fonte d'un tuyau de descente d'eaux pluviales**

En fabrication manuelle, pour un million d'allumettes, il fallait onze ouvriers ; avec la nouvelle machine à grand rendement, quatre suffisaient. À la construction de la nouvelle manufacture, les allumettiers craignaient que, pour protéger leur santé, l'administration ne projetât tout simplement de les jeter sur le pavé. Mais l'augmentation progressive de la consommation, dépassant enfin les 40 milliards en 1908, et, en même temps, la réduction à neuf heures de la journée de travail, maintenaient les effectifs à Pantin-Aubervilliers entre 600 et 700 jusqu'à la Première Guerre, nombre diminuant ensuite mais ne passant jamais sous le seuil de 300 personnes.



**16. Les bâtiments techniques autour de la cheminée**

## LES [ALLUMETTES], SUITE ET FIN

**Pour répondre à l'augmentation de la consommation, la manufacture d'Aubervilliers connaîtra plusieurs agrandissements.**



**17. Vue générale de la manufacture vers 1957, avec le nouveau magasin R' au fond, à droite de la cheminée**

Dès 1911, l'usine s'étend sur un terrain acquis vers le sud où sont édifiés deux magasins (P et Q) pour lesquels le service central se contente de reprendre les plans de 1902. Par la même occasion, les magasins D et F sont transformés en ateliers de fabrication avec la création d'un tunnel de service en sous-œuvre. Le parc des machines passe alors de seize à trente. Le début des années 1920 voit la construction de nouveaux ateliers le long du périmètre sud (U, T et U') et d'un bâtiment de vestiaires (S), transformé en crèche à partir de 1948. Toujours en rez-de-chaussée, ces derniers bâtiments se distinguent par leur structure en béton armé, leur toiture en terrasse et leur absence de décoration.

Les ateliers anciens voient également des transformations, notamment pour la création d'un atelier d'impression d'étiquettes et l'installation d'une scierie pour la confection

des boîtes. Dû à Roland Boudier, architecte albervillarien qui travaillait aussi pour le Service d'Exploitation industrielle des Tabacs et des Allumettes (l'héritier de la Direction générale des Manufactures de l'État), le dernier agrandissement est le magasin R', bâtiment de 3 240 m<sup>2</sup> couvert en sheds, inauguré en 1958, deux ans seulement avant la décision de fermer le site.

Concurrencées, dans la cuisine, par les allumages intégrés et, chez les fumeurs, par les briquets jetables, les allumettes, dont les ventes atteignaient 80 milliards dans les années 1960, entament ensuite ce qui semble être un déclin inexorable. La fermeture de la manufacture d'Aubervilliers en 1962 est suivie par celle de toutes les autres à l'exception de Saintintines, vendue par la Seita en 2000 mais encore en activité, fabricant des allumettes sous la marque *Flam'Up*.



**18. Atelier de déroulage du bois pour les boîtes et les pochettes, vers 1957**

# [ LA DOCUMENTATION FRANÇAISE ]

## S'INSTALLE À AUBERVILLIERS

**En 1967, les locaux laissés vacants sont affectés par l'administration des Domaines à La Documentation française.**

Relevant des services du Premier ministre, La Documentation française a pour mission de rassembler de la documentation sur la France, l'Europe et le monde, d'élaborer, éditer et diffuser des études et documents d'information générale sur les questions d'actualité et de citoyenneté. En 1967, lorsqu'elle s'installe à son adresse actuelle au 29-31 quai Voltaire, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris, ses services techniques et logistiques s'établissent à Aubervilliers. Les anciens

Leclercq. Dans sa silhouette et ses matériaux contemporains, cet édifice, inauguré en 1997, offre un contraste affirmé avec l'architecture manufacturière de la Belle Époque, mais ses deux longs bâtiments symétriques, placés en retrait de la rue, respectent la longitudinalité caractéristique du site depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. La passerelle qui les relie forme une galerie transparente, laissant voir le paysage en arrière-plan, où se dresse la cheminée monumentale.



**19. La cheminée vue à travers la passerelle du nouveau bâtiment**

pavillons accueillent des bureaux tandis qu'ateliers et magasins sont aisément adaptés à des fonctions de stockage d'archives et de papier d'imprimerie, d'entreposage de publications et de façonnage de brochures et de périodiques.

Au milieu des années 1990, un programme de modernisation est engagé. Le pavillon B, le bâtiment S et les premières travées des ateliers D, P et U sont démolis pour laisser place à un immeuble de bureaux dû aux architectes Fabrice Dusapin et François

Aujourd'hui, celle-ci a besoin de soins. Un morceau de l'anneau de fonte protégeant son couronnement est tombé lors de la tempête de décembre 1999. Dans le périmètre de sécurité établi autour de son socle, la végétation propre aux friches reprend ses droits. Un plan de financement associant l'État et les collectivités territoriales se met en place pour la restauration de la cheminée, soutenu par la Fondation du Patrimoine grâce au mécénat d'une société dont le siège est à Aubervilliers. De par son intérêt historique, la cheminée centenaire mérite pleinement la sollicitude de ces partenaires.



« Outre la mise en valeur des richesses archéologiques, nous avons voulu éclairer le patrimoine architectural de la Seine-Saint-Denis, de l'usine au patrimoine du logement social, de la Basilique de Saint-Denis à la maison de plâtre, témoin le plus modeste de l'histoire locale.

Le partenariat avec le ministère de la culture se traduit par des actions de recherche, de valorisation et de diffusion des connaissances en direction d'un large public.

Dans la collection patrimoine en Seine-Saint-Denis, "L'ancienne manufacture d'allumettes d'Aubervilliers" constitue un des éléments de mise en valeur de l'histoire riche et originale du territoire départemental. Cette connaissance élargie de notre héritage culturel vise également, en montrant la part prise par les femmes et les hommes de notre département, à favoriser la réflexion de chacun pour la constitution d'un avenir solidaire en Seine-Saint-Denis. »

**Hervé Bramy**

*Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis*

## CRÉDITS

### En couverture

Carte postale ancienne (coll. P. Smith), photo du site actuel (L. Desmoulins), dessin de rives en terre cuite 1910 (archives de La Documentation française).

### Texte et recherche iconographique

Paul Smith, Direction de l'architecture et du patrimoine, ministère de la Culture et de la Communication.

### Illustrations

Archives de La Documentation française : 1, 14. Coll. S. Pinaud : 4. Coll. P. Smith : 5, 9. Bureau du patrimoine, CG 93 : 6, 13, 16, 19. Archives de la CGT : 10. BnF : 11. Laurent Desmoulins : 15. Archives Altadis : 17, 18. Willy Vainqueur : photo de la cheminée p. 11.

### Direction éditoriale

Jean-Barthélemy Debost, Bureau du patrimoine, Service de la culture, Conseil général de la Seine-Saint-Denis.

### Mise en page

Claudine Rousset, Bureau du patrimoine, Service de la culture, Conseil général de la Seine-Saint-Denis.

### Remerciements

Mélanie Corbé (Altadis), Christian Geoffroy (CGT Tabacs et Allumettes), Stéphane Pinaud (<http://boite.allumette.free.fr>), Janine Charron, Benjamin Lahache et Denis Pirovani (La Documentation française), Antoine Furio (Bureau du patrimoine, Service de la culture, Conseil général de la Seine-Saint-Denis).

## BIBLIOGRAPHIE ET SITES INTERNET

SILBERBERG, Marcel, " Un siècle d'activité allumetière à Pantin et Aubervilliers ", Paris : *Flammes et Fumées*, n° 33, hiver 1961-62.

EVENO, Muriel et SMITH, Paul, *Guide du chercheur, histoire des monopoles du tabac et des allumettes en France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris : Altadis/Éditions Jacques Marseille, 2003.

[www.altadis.com](http://www.altadis.com)

1945-1995, *La Documentation française a 50 ans*, Paris : La Documentation française, 1999.

[www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

## SOURCES

Archives Altadis, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, Archives municipales d'Aubervilliers et de Pantin, Archives de la Préfecture de Police, CEDIAS-Musée social, La Documentation française, Fédération CGT des personnels des Tabacs et Allumettes, Institut national de la Propriété industrielle.

## ADRESSE DU SITE

La Documentation française, 124 rue Henri-Barbusse, Aubervilliers.

## Conseil général de la Seine-Saint-Denis

**Direction de la Culture, de la Jeunesse et du Sport, Service de la culture, Bureau du patrimoine**  
BP 193 - 93003 Bobigny Cedex • 01 43 93 82 61 • [bureaudupatrimoine@cg93.fr](mailto:bureaudupatrimoine@cg93.fr) • [www.atlas-patrimoine93.fr](http://www.atlas-patrimoine93.fr)